

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire de la commission des études de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 3 février 2026, à 13 h 30.

NOMINATION D'UN MEMBRE À LA SOUS-COMMISSION DE LA RECHERCHE

CONSIDÉRANT l'article 4.6 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche » de l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT l'article 73 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT le document administratif « Composition et mandat de la sous-commission de la recherche »;

CONSIDÉRANT qu'un poste de membre à titre d'étudiant de deuxième ou troisième cycles est vacant;

CONSIDÉRANT le courriel transmis par l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières au secrétaire général recommandant la nomination de Maélla Darina Ankely Kengni, étudiante au doctorat en biologie cellulaire et moléculaire, pour siéger à la sous-commission de la recherche à titre d'étudiante de deuxième ou troisième cycle;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer Maélla Darina Ankely Kengni, étudiante au doctorat en biologie cellulaire et moléculaire, pour siéger à la sous-commission de la recherche à titre d'étudiante de deuxième ou troisième cycle pour un premier mandat de 2 ans débutant le 3 février 2026 et se terminant le 2 février 2028.

À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général